

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 11 août 2025, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté la résolution PPCMOI 2025-03 concernant le Règlement numéro 1268-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé au numéro 409, rue Gamache.

Cette résolution est entrée en vigueur le 28 août 2025 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par la MRC d'Arthabaska.

Il peut être pris connaissance de ladite résolution au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau.

VICTORIAVILLE, le 9 septembre 2025		
	La greffière,	

ROSANE ROY